



Attractivité, indemnitaire : « il n'y aura rien sans être allé le chercher »



Ce sont les mots très clairs du président, non cette fois-ci de la République, mais de l'instance, à savoir le Directeur général lui-même (détails p2) !

Sommaire



Communiqué / compte-rendu

page 2



Annexe 1 : déclaration liminaire SOLIDAIRES Douanes

pages 3-4



Annexe 2 : rappel de l'évolution des emplois 2024

au sortir du CSAR (Comité social d'administration de réseau) des 08-09/02/2024

pages 5-6



Annexe 3 : présentation des emplois 2024-2025

et des effectifs physiques (EP) projetés pour 2025

pages 7-8



Annexe 4 : évolution des effectifs 2014-2025

→ tableau (4a) et graphique (4b)

pages 9-11



Lexique

page 12



Attractivité, indemnitaire : « il n'y aura rien sans être allé le chercher »



Liminaires : tonneau des danaïdes ?!

Outre SOLIDAIRES (4 membres – détails pp 3-4), l'USD-FO et l'UNSA-CGC (3 membres) lisent une déclaration.

Propos liminaires pour la CFDT-CFTC (3 membres) et la CGT (2 membres).

Le directeur général répond :

- « l'objectif : stabiliser le niveau d'emploi, voire le réhausser un petit peu.
- Il y a effectivement des DI qui n'arrivent pas à retenir des personnels : AuRA, Hauts-de-F^{ce}, Île-de-F^{ce}, Grand Est. [...]
- La stabilisation se fera par la priorisation dans l'affectation des stagiaires. »

Pour SOLIDAIRES, s'en remettre aux seules affectations de stagiaires, c'est se condamner à vouloir remplir le tonneau des danaïdes !
Car ces collègues partiront également si rien n'est fait pour améliorer la vie au quotidien.
Pour SOLIDAIRES, il faut veiller à attirer et fidéliser des personnels, par des mesures d'attractivité, en matière de carrière notamment !



Budget 2025 : -33% de dotation en Scanners mobiles !

Matériel : Outre les 2 scanners postaux en 2025, la DG fait le point sur le déploiement des scanners mobiles de basse intensité (SMBI) : 10 en 2024, 2 en 2025. Soit un total de 12 sur 2 ans.

SOLIDAIRES rappelle l'annonce faite en septembre 2024 : 12 + 6, soit un total de 18 SMBI sur 2 ans.

L'ambition DG est donc réduite de 33% au bout de quelques mois du fait de moindres rentrées fiscales !

Immobilier : La « haute » administration évoque les travaux de remise à niveau de brigades en cours.

Pour SOLIDAIRES, ce type d'opérations est positif, mais ce devrait être le b.a.-ba pour un employeur, car il a une responsabilité pénale en la matière.

Par ailleurs se préoccuper de la sécurité est bienvenu, mais pour se faire, il faut y mettre des moyens matériels ET humains !

Installer une caméra c'est bien, mais sans gardiennage sur place 24h/24 et 365j/an par des collègues, c'est se condamner à l'inaction en cas d'intrusion.



Emplois : beaux documents mais 0 mesure !

Point positif au niveau méthodologie, la DG nous transmet des documents de travail de bonne facture (détails pp 7-11).

SOLIDAIRES demande qu'il en soit de même pour les principaux postes de dépenses (immobilier, équipement, etc).

Point négatif sur le fond, au-delà du constat, la DG n'émet aucune mesure d'attractivité. Le DG l'indique explicitement (voir encadré ci-contre).

L'accord du transfert/abandon des missions fiscales (TMF), que seul SOLIDAIRES n'a pas signé, en est une des causes !

- p2 de l'accord : « la négociation a permis de faire émerger un accord sur [...] un accompagnement indemnitaire pérenne pour l'ensemble des agents »
- Cela signifie que les 20 € octroyés en mai 2022 et autres 20 € de janvier 2023 suffisent aux syndicats signataires durant la période de l'accord (c'est-à-dire jusqu'au terme du TMF en 2027).

0€ pour revalorisation indemnitaire (primes)

Zéro euro, c'est le montant annoncé en matière de revalorisation indemnitaire. RIEN. NADA.

Le DG indique :

« sur la question de l'indemnitaire, il faut le dire clairement, il n'y aura rien sans être allé le chercher [au ministère] et encore en le justifiant fortement »



La solution par la mobilisation : et c'est le DG qui le dit !

Le TMF doit être abrogé ! Des mesures d'attractivité doivent s'imposer ! Mais ceci n'arrivera pas tout cuit. Face au dogmatisme, le rapport de force est essentiel pour faire advenir l'intérêt général.



Annexe n°1 :

Déclaration

liminaire

SOLIDAIRES Douanes
du 07/04/2025

résumant les documents
et posant les enjeux



L'attractivité n'est plus ... à l'ordre du jour ?!

Monsieur le président,
Mesdames et messieurs,



une « haute » administration proactive ?

Nous voici réunis pour le groupe de travail (GT) emplois de l'année 2025. Après les 2 séances de 2023 (09/02 et 06/12) et le seul de 2024 (03/04), sera-ce le seul pour 2025 ?

Un an s'est donc écoulé depuis le précédent GT.

Point positif : **transparence dans l'évolution des emplois !**

De fait, ce temps a permis la réalisation et la transmission de données conséquentes à la représentation du personnel. À ce titre, nous vous en remercions.

En matière de présentation de l'évolution des emplois depuis 10 ans, c'est du très bon travail, à la fois clair et avec du contenu.

SOLIDAIRES n'a de cesse de le rappeler, les réunions doivent avoir une portée. Elles ne doivent pas se tenir pour se tenir, *a fortiori* de manière précipitée.

Car cela mobilise inutilement vos équipes, celles des organisations syndicales également. Ce qui peut être facteur d'usure et de perte d'attractivité des postes à la Direction générale.

C'est d'ailleurs pour cela qu'à SOLIDAIRES, outre l'analyse, nous veillons à proposer des solutions en matière de carrière, de conditions de travail.

Au cas présent, nous revendiquons le bénéfice de la prime de fidélisation territoriale en Seine-Saint-Denis (« prime 93 ») aux personnels de la Direction générale (DG), de Paris-CDG (« Roissy ») et du Bourget.

Point négatif : **absence de proposition DG pour l'attractivité !!**

Mais cette notion d'attractivité est absente des documents de travail. Elle est même évacuée de l'ordre du jour.

Certes, outre la loi de Finances 2025 (LF 2025), il y a de quoi échanger sur divers sujets, depuis le recrutement sans concours en catégorie C aux départs en retraite.

Mais la photographie de l'existant ne saurait suffire. Nous ne souhaitons pas nous contenter d'observer et commenter.

Il importe d'avancer et de régler la situation !

C'est pour cela que nous réitérons qu'un rythme semestriel de réunions permet d'approfondir cette thématique fondamentale de l'emploi pour la vie des services.

Ceci afin de travailler convenablement à la fois sur un bilan et sur les perspectives, afin notamment de pouvoir infléchir en amont les futurs projets de loi de Finances (PLF) !

Les années s'écoulent, la patience a assez duré.

À moins que le règlement des difficultés par l'attractivité ne soit pas dans vos objectifs réels ? Peut-être est-il théorisé cyniquement au sein de la « haute » administration qu'il faut rendre invivable la vie des personnels actuels pour mieux les chasser et les remplacer par des personnels contractuels et prestataires ?

Cela ne relève pas de l'hypothétique. L'an dernier, après une mise en avant confondante de l'intelligence artificielle (IA) le GT s'était interrompu sur ces mots exprimés par la « haute » administration « *on ne va pas investir massivement sur le flair douanier, [on a] jamais compris ce que c'est* ».

Nous n'aurons de cesse de le répéter : la relocalisation des activités, la protection des populations, la sécurisation des ressources budgétaires nécessite des moyens massifs ! La « haute » administration sera comptable devant l'histoire car **notre profession agit au bénéfice de l'intérêt général !**

La délégation SOLIDAIRES Douanes, le lundi 07 avril 2025



Annexe n°2 :

Rappel de l'évolution des emplois 2024

au sortir du CSAR

(Comité Social d'Administration de Réseau de la DGDDI)

des 08-09/02/2024

 **La DG avait compté, en sus du panel habituel :**
les mis à disposition (MAD) hors Douane,
le réseau à l'étranger, la Masse, les syndicats...

 **... Et après intervention syndicale, il y avait**
+26 emplois budgétés,
la « remise à niveau » (-110) étant abandonnée !



Annexe n°2 : Rappel de l'évolution des emplois 2024 → plan de renforcement = +26 postes budgétés ?!

Budget opérationnel de programme (BOP)		Effectifs de référence (ER) 2023			TMF	Renforts & Suppressions (« Économies »)				« Remise à niveau » des EF			« Créa- tion »	Récapitulatif			Effectifs de référence (ER) 2024		
		AGCO	SURV	Total		AGCO	AGCO	SURV	Total	AGCO	SURV	Total		AGCO	SURV	Total	AGCO	SURV	Total
	Antilles-Guyane	303	346	649	0	-5	0	-5	-5	0	-3	-3	0	-5	=	-5	298	346	644
	Autres directions d'Outre-mer	323	235	558	0	+4	-3	+1	+1	0	0	0	0	+4	-3	+1	327	232	559
	Sous-total BOP Outre-mer	626	581	1 207	0	-1	-3	-4	-4	0	-3	-3	0	-1	-3	-4	625	578	1 203
	Auvergne-Rhône-Alpes (DI AuRA, ex-DI Lyon)	675	675	1 350	-5	-5	+1	-4	-4	0	-10	-10	-39 (TGD)	-49	1	-48	626	676	1302
	Bourgogne-Franche Comté-Centre-Val de Loire (DI BFCCVL, ex-DI Dijon)	337	272	609	0	0	-1	-1	-1	-3	0	-3	0	0	-1	-1	337	271	608
	Bretagne-Pays de la Loire (DI BPDJ, ex-DI Nantes)	338	284	622	0	0	+5 (PPF)	+5	+5	-1	-1	-2	0	0	+5	+5	338	289	627
	Grand Est (DI GE, ex-DI Metz)	587	624	1 211	-6	0	-4	-4	-4	-7	-5	-12	0	-6	-4	-10	581	620	1 201
	Hauts-de-France (DI HdF, ex-DI Lille)	584	1 050	1 634	-2	0	+10	+10	+10	+2	-12	-10	0	-2	+10	+8	582	1 060	1 642
	Île-de-France (DI IdF, ex-DI Paris)	625	526	1 151	-2	+2	-1	+1	+1	0	-6	-6	-83 (TGD)	-83	-1	-84	542	525	1 067
	Normandie (ex-DI Rouen)	499	296	795	-2	-3	+6	+3	+3	0	0	0	0	-5	+6	+1	494	302	796
	Nouvelle-Aquitaine (DI NA, ex-DI Bordeaux)	524	421	945	0	0	0	0	0	0	-2	-2	0	=	=	=	524	421	945
	Occitanie (ex-DI Montpellier)	421	552	973	-3	0	+6 (PPF)	+6	+6	-3	-1	-4	0	-3	+6	+3	418	558	976
	Paris-Aéroports (DI PA, ex-DI Roissy)	763	866	1 629	0	-5	-13 (T2AC) +25(dégel) = +12	+7	+7	-19	-13	-44	0	-5	+12	+7	758	878	1 636
	Provence-Alpes-Côte d'Azur - Corse (DI PACA-Corse, ex-DI Marseille)	522	580	1 102	-1	-6	0	-6	-6	-4	0	-4	0	-7	=	-7	515	580	1 095
Sous-total BOP Hexagone		5 875	6 146	12 021	-21	-17	+34	+17	+17	-35	-6	-97	-122 (TGD)	-160	+34	-126	5 715	6 180	11 895
	Centre informatique douanier (CID)	175	15	190	0	-1	=	-1	-1	-2	=	-2	0	-1	=	-1	174	15	189
	Direction nationale des statistiques du commerce extérieur (DNSCE)	211	16	227	0	-1 +4(SI) = +3	=	+3	+3	-2	=	-2	0	+3	=	+3	214	16	230
	Direction nationale garde-côtes des Douanes (DNGCD)	84	810	894	0	+3	0	+3	+3	+9	-10	-1	0	+3	=	+3	87	810	897
	Direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières (DNRED)	385	447	832	-1	+15	0	+15	+15	+3	-7	-4	0	+14	=	+14	399	447	846
	Direction nationale du recrutement et de la formation professionnelle (DNRFP) - dont agents permanents NC NC 241 164 - dont élèves stagiaires 0 0 0 0	246	159	405	0	0	+2	+2	+2	-1	0	-1	0	-1	+2	+1	246	161	407
	Budget opérationnel de programme de Centrale « historique » - dont Service d'enquêtes judiciaires des Finances (SEJF) 40 238 278 - dont Trésorerie générale des Douanes (TGD) 0 0 0 - Service des autoris. de mouvements internationaux d'armes (SAMIA) 6 0 6 - dont Service d'analyse de risque et de ciblage (SARC) 54 0 54 - dont Direction générale (DG)* NC NC 676 - dont renforts Paris-spécial (hypothèse clé répartition 0,8 ETP)* NC NC 251	956	309	1 265	0	+5	+8	+13	+13	0	0	0	+122(TGD)	+100	+35	+135	1 056	344	1 400
Sous-total SCN, DG & rattachés		2 057	1 756	3 813	-1	+25	+10	+35	+35	-7	-17	-9	+122	+119	+37	+156	2 176	1 793	3 969
Total DGDDI, services « historiques »		8 558	8 483	17 041	-22	+7	+41	+48	+48	-28	-82	-110	=	-15	+41	+26	8 516	8 551	17 067
	Budget opérationnel de programme de Centrale additionnel* - dont renforts Paris-spécial (hypothèse clé répartition 0,2 ETP)* 40 23 63 - dont autres (MAD hors Douane, réseau étranger, Masse, syndicats)* 103 0 103	143	23	166	0	0	0	0	0	0	0	0	0	=	=	=	143	23	166
Total DGDDI, selon nouveaux critères 2024		8 701	8 506	17 207	-22	+7	+41	+48	+48	-28	-82	-110	=	-15	+41	+26	8 659	8 574	17 233

* données globales communiquées (Paris-spécial, autres) en 2024 ; sources : documents DG



Annexe n°3 :

Présentation

des emplois 2024 (MAJ)

&

des effectifs physiques

(EP) projetés pour 2025

 **La « haute » administration ne compte plus les stagiaires parmi les emplois de référence (ER = emplois budgétés) !**

 **+ de 700 postes budgétés sont non pourvus, *faute à l'absence de mesures d'attractivité !***



Annexe n°3 : Emplois 2024 MAJ et effectifs physiques projetés pour 2025 → + de 700 postes non pourvus !

Budget opérationnel de programme (BOP)		Rappel : ER 2023	Effectifs de référence (ER) 2024			Situation EP (effectifs physiques) au 31/12/2024		Situation prévisionnelle EP fin 2025 avec ...		Affectation prévisionnelle des stagiaires (A, B, C) en 2025	Recrutements externes prévisionnels en 2025
		Source : CSAR 08-09/02/2024	Source : CSAR	GT emplois 08-09/02/2024	Evolu- tion 07/04/2025	Nombre EP	Différence avec ER MAJ	... Paris-spécial hiver	... Paris-spécial été		
	Antilles-Guyane	649	644	644	=	625	-19	625	625	21	2
	DR La Réunion	205	206	206	=	206	=	206	206	0	0
	Autres directions d'Outre-mer	88	88	88	=	81	-7	78	78	3	2
	DR N°le-Calédonie (dont Service de Wallis-et-Futuna)	132	132	132	=	128	-4	130	130	2	1
	DR Polynésie-Française	133	133	133	=	135	+2	133	133	0	0
Sous-total BOP Outre-mer		1 207	1 203	1 203	=	1 175	-28	1 172	1 172	26	5
	Auvergne-Rhône-Alpes (DI AuRA, ex-DI Lyon)	1 350	1302	1302	=	1 224	-78	1268	1 238	78	5
	Bourgogne-Franche Comté-Centre-Val de Loire (DI BFCCVL, ex-DI Dijon)	609	608	608	=	569	-39	585	584	25	4
	Bretagne-Pays de la Loire (DI BPDFL, ex-DI Nantes)	622	627	627	=	616	-11	623	630	4	2
	Grand Est (DI GE, ex-DI Metz)	1 211	1 201	1 201	=	1 054	-147	1 057	1 056	71	4
	Hauts-de-France (DI HdF, ex-DI Lille)	1 634	1 642	1 642	=	1 549	-93	1 576	1 581	75	3
	Île-de-France (DI IdF, ex-DI Paris, dont Saint-Pierre-et-Miquelon)	1 151	1 067	1 067	=	1 027	-40	1 043	1 042	85	17
	Normandie (ex-DI Rouen)	795	796	796	=	756	-40	770	778	22	5
	Nouvelle-Aquitaine (DI NA, ex-DI Bordeaux)	945	945	945	=	938	-7	941	948	5	7
	Occitanie (ex-DI Montpellier)	973	976	976	=	981	+5	985	995	10	6
	Paris-Aéroports (DI PA, ex-DI Roissy)	1 629	1 636	1 636	=	1 456	-180	1 473	1 473	116	9
	P°e-Alpes-Côte d'Azur – Corse (DI PACA-Corse, ex-DI Marseille)	1 102	1 095	1 095	=	1 076	-19	1 093	1 097	37	5
	Sous-total BOP Hexagone	12 021	11 895	11 895	=	11 246	-649	11 414	11 422	528	67
	Centre informatique douanier (CID)	190	189	189	=	174	-15	177	177	8	5
	Direction nationale des statistiques du commerce extérieur (DNSCE)	227	230	230	=	215	-15	215	215	1	11
	Direction nationale garde-côtes des Douanes (DNGCD)	894	897	897	=	888	-9	893	893	11	30
	Dir° nat° du renseignement et des enquêtes douanières (DNRED) + Unité du renseignement fiscal (URF)	832	846	849	+3	790	-59	810 25	810 25	14	38 25
	Direction nationale du recrutement et de la formation professionnelle (DNRFP)	405	243	243	=	246	+3	247	247	3	4
	- dont agents permanents	241	243	243	=	246	+3	247	247	3	4
	- dont élèves stagiaires	164	Retirés	Retirés	-	-	-	-	-	-	-
	Office national anti-fraude (ONAF, ex-SEJF, ex-SNDJ)	278	285	285	=	260	-25	271	271	3	2
	Service d'analyse de risque et de ciblage (SARC)	54	57	57	=	46	-11	50	50	5	7
	Trésorerie générale des Douanes (TGD)	0	122	122	=	110	-12	109	109	2	6
	Direction générale (DG) & structures rattachées (SAMIA, MAD hors Douane, réseau à l'étranger [RAE], Masse [EPA], syndicats [OS])	785 (676 DG +6 SAMIA +103)	788 (679 DG +6 SAMIA +103)	794 (non détaillé)	+6	784	-10	812	812	13	43
	Renforts Paris-spécial (PS)	314 (251+63)	314 (251+63)	310	-4	305	-5	42	34	Non concernés	Non concernés
	Sous-total Budget opér° de programme de Centrale (BOPC)	1 431	1 566	1 568	+2	1 505	-63	1 284	1 276	23	58
Sous-total SCN, DG & rattachés		3 979	3 971	3 976	+5	3 818	-158	3 651	3 643	60	171
Suivi préval	Elèves stagiaires	-	164	Néant !	-	293	-	388	388	-	-
	Total DGDDI selon critère 2023 (sans MAD, RAE, EPA, OS, 1/5° PS)	17 041	17 067	17 072	+5	-	-	-	-	-	-
	selon critère 2024 (avec MAD, RAE, EPA, OS, tous PS)	17 207	17 233	17 238	+5	16 532	-706	16 625	16 625	-	-
	selon critère 2025 (sans stagiaires pour les ER)	17 043	17 069	17 074	+5	16 239	-835	16 237	16 237	614	243



Annexe n°4 :

évolution

des effectifs 2014-2025

→ tableau (4a) & graphique (4b)



Annexe n°4a : Tableau d'évolution des effectifs (2014-2025) → *masse salariale dépassée par l'inflation !*

Items		Années												Évolution		
		2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Sur 1 an	Sur 5 ans	Sur 10 ans
	Effectif physique (EP) = nombre d'êtres humains, ex-effectifs réels = réalité dans les services ! <i>Source : rapport social unique (RSU)</i>	16 702	16 497	16 821	17 004	17 231	17 398	17 164	16 748	16 626	16 546	16 532	NC	-14 (2023-2024)	-866 (2019-2024)	-170 (2014-2024)
	Effectifs de référence (ER) <i>Source : sous-direct^o réseau (SD-R)</i>	NC non communiqué	16 159	16 548	16 759	17 041	17 351	17 383	17 105	17 052	17 041	17 067	NC	+26 (2023-2024)	-284 (2019-2024)	+908 (2015-2024)
Emplois budgétaires	Plafond autorisé d'emploi (PAE) <i>Source : RSU</i>															
	prévisionnel	16 662	16 396	16 473	16 759	17 045	17 351	17 352	16 965	16 572	16 490	16 464	16 531	+67 (2024-2025)	-821 (2020-2025)	-131 (2014-2025)
	réalisé	NC non communiqué	16 216	16 258	16 641	16 776	16 964	16 905	16 644	16 381	16 243	16 240	NC	-3 (2023-2024)	-724 (2019-2024)	+24 (2015-2024)
	Schéma d'emploi (SE) <i>Source : sous-directions ressources humaines (SD-RH) et finances (SD-Fin)</i>	-	-	+284 (LCT)	+246 (LCT)	+203 (Brexit)	+216 (Brexit)	-173 (TMF)	-180 (TMF)	-164 (TMF)	-46 (TMF)	-4 (TMF)	+68 (migr. & numérq)	+64	-499 (2020-2025)	+450
	Masse salariale <i>Source : SD-Fin</i>	NC non communiqué	1,137 M ^{ds} €	1,149 M ^{ds} €	1,194 M ^{ds} €	1,215 M ^{ds} €	1,230 M ^{ds} €	1,247 M ^{ds} €	1,240 M ^{ds} €	1,257 M ^{ds} €	1,296 M ^{ds} €	1,322 M ^{ds} €	1,371 M ^{ds} €	+0,049 M^{ds} € (2015-2025)	+0,124 M^{ds} € (2020-2025)	+0,234 M^{ds} € (2015-2025)
	Taux d'inflation															
	IPC¹	+0,5%	0%	+0,2%	+1%	+1,8%	+1,1%	+0,5%	1,6%	5,2%	4,9%	+1,3%	-	+1,3% (2024)	+14,1% (2020-2024)	+18,9% (2015-2024)
	IPCH²	+0,6%	+0,1%	+0,3%	+1,2%	2,1%	1,3%	+0,5%	+2,1%	+5,9%	+5,7%	+2,3%	+1,3%	+1,3% (2025)	19,0% (2020-2025)	+25,1% (2015-2025)

Commentaires SOLIDAIRES : les plans de renforcement post attentats et Brexit engagés entre 2016 et 2019 ont été neutralisés depuis, notamment à cause :

- du transfert/abandon des missions fiscales (TMF), que seul SOLIDAIRES n'a pas signé ;
- puis de l'abandon de la sûreté ferroviaire que seul SOLIDAIRES dénonce depuis le départ !

L'effectif global dans les services est actuellement inférieur à la situation en 2014 ! Il faut des mesures d'attractivité, notamment :

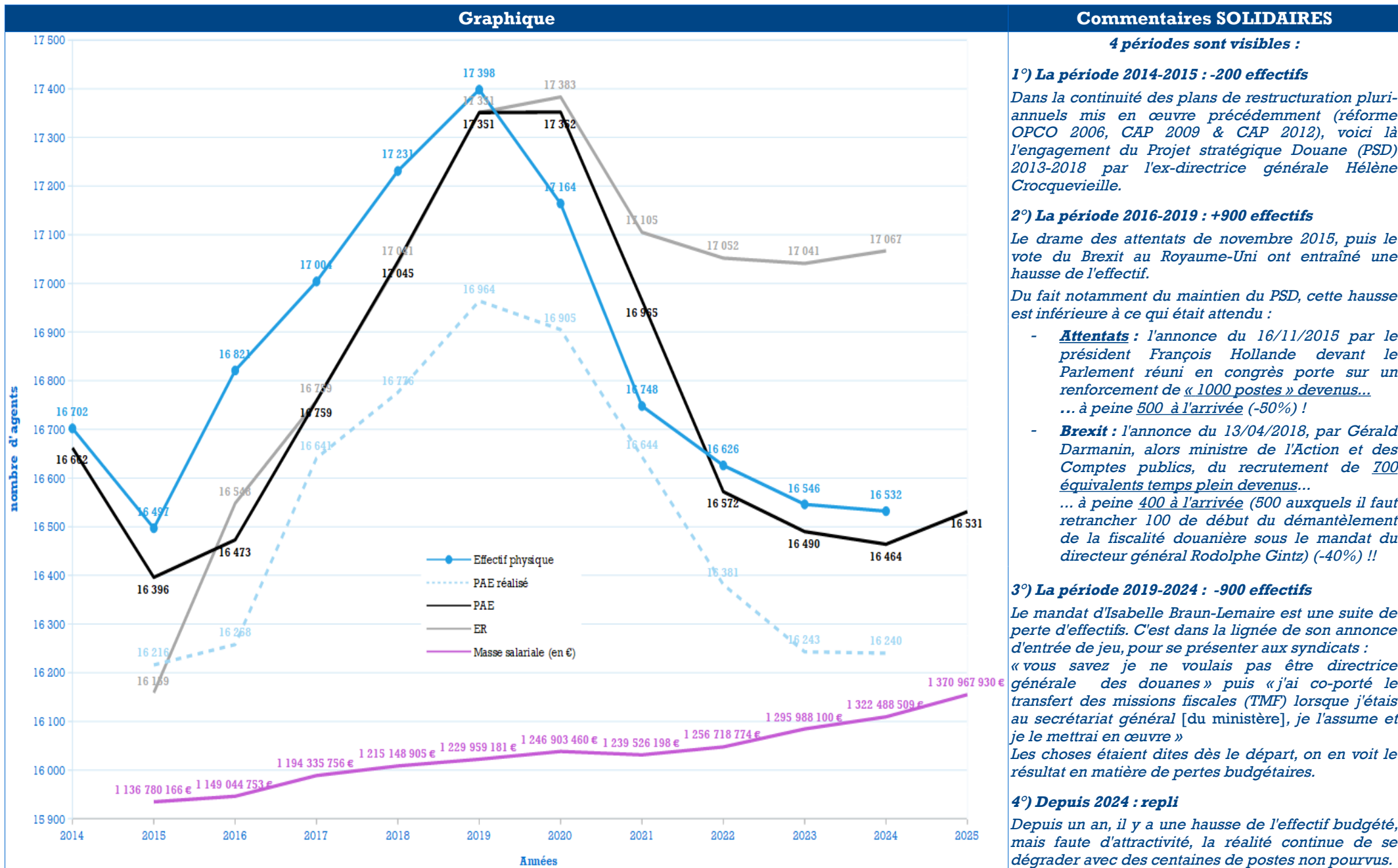
- 1°) STOP au traitement différencié au sein de la DGDDI selon les branches !
 - Trimestres supplémentaires pour la retraite pour toutes et tous, donc aux AGCO en sus des SURV !
 - Droit au télétravail (TT) pour toutes et tous, donc aux SURV (pour s'informer) en sus des AGCO !
 - Perspectives de carrière pour toutes et tous : plan de qualification (C en B & B en A) en SURV et en informatique ! Chantier indemnitaire en AGCO & SURV !
- 2°) STOP au traitement différencié dans la fonction publique !
 - prime de fidélisation territoriale en Seine-Saint-Denis (« prime 93 ») pour les personnels douaniers du Bourget, de la DG et de Paris-CDG (« Roissy ») !

1 Source : Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), indice des prix à la consommation (IPC) : <https://www.economie.gouv.fr/cedef/evolution-prix-consommation> et <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4268033>

2 Source : Banque de France, indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) : <https://www.banque-france.fr/fr/publications-et-statistiques/publications/projections-macroeconomiques-intermediaires-mars-2025>



Annexe n°4b : Graphique d'évolution des effectifs (2014-2025) → 4 périodes visibles !



Directrices générales et directeurs généraux en poste sur la période :

1°) Hélène Crocquevieille (22 février 2013 - 6 février 2017) ; 2°) Rodolphe Gintz (6 février 2017 - 28 août 2019) ; 3°) Isabelle Braun-Lemaire (28 août 2019 - 28 février 2024) ; 4°) Florian Colas (3 avril 2024 - ...).

Sigle / Abréviation	Signification
AGCO (OPCO-AG)	Branche <i>Opérations commerciales et Administration générale</i> de la DGDDI
AuRA	Auvergne-Rhône-Alpes
BOP	<i>Budget opérationnel de programme</i>
CFDT-CFTC	<i>Confédération française démocratique du travail - Confédération française des travailleurs chrétiens</i>
CGT	<i>Confédération générale du travail</i>
CSA	<i>Comité social d'administration</i> (anciennement <i>Comité technique</i> – CT).
CSAR	<i>Comité social d'administration de Réseau</i> (anciennement <i>Comité technique de Réseau</i> – CTR). Comité de l'ensemble des services de la DGDDI. Le sigle CSAR peut se prononcer « César » ou « Czar » (à la russe) pour souligner un certain caractère césariste de l'instance.
CDG	<i>Charles de Gaulle</i>
DG	<i>Direction générale</i> , anciennement à Paris 7 (rues du Bac/de l'Université), depuis 2008 à Montreuil (Seine-Saint-Denis, arrondissement de Bobigny)
DGDDI	<i>Direction générale des Douanes et Droits indirects</i>
DGFIP	<i>Direction générale des Finances publiques</i>
DI	<i>Direction interrégionale</i>
DNRED	<i>Direction nationale du Renseignement et des Enquêtes douanières</i> , SCN dont le siège anciennement rue de Rivoli puis rue de Charonne à Paris, est désormais à Ivry-sur-Seine (94).
DR	<i>Direction régionale</i>
EP	<i>Effectif physique = ex-effectifs réels.</i> <i>Il s'agit des personnes physiques (être humains!) rémunérées sur le budget de la DGDDI (programme 302 : facilitation et régulation des échanges), et constituant l'effectif réel de la DGDDI.</i> <i>Nota bene : ce nombre peut être plus faible au quotidien dans les services pour de multiples raisons (formation continue, arrêts maladie, congés, etc.). Il n'en demeure pas moins que c'est la donnée disponible la plus proche de la situation dans les services !</i>
ER	<i>Effectif de référence (= effectif budgété)</i>
ETP	<i>Equivalent temps plein</i>
GT	<i>Groupe de travail</i>
MAD	<i>Mise à disposition</i>
MAJ	<i>Mis(e) à jour</i>
NC	<i>Non communiqué</i>
ONAF, ex-SEJF, ex-SNDJ	<i>Office national anti-fraude (ONAF) créé le 01/05/2024...</i> ...en remplacement du <i>Service d'enquêtes judiciaires des Finances</i> , lui-même créé en 2019... ... en remplacement du <i>Service national de la Douane judiciaire (SNDJ)</i> créé en 2002. Le siège du SNDJ, devenu SEJF puis ONAF, est à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne, arrondiss' de L'Haÿ-les-Roses).
OS	<i>Organisation syndicale</i>
PAE	<i>prévisionnel</i> <i>réalisé</i>
PPF	<i>Point de passage frontalier</i>
PS	<i>Personnels de renforts Paris-Spécial</i>
RAE	<i>Réseau à l'étranger</i>
RSU	<i>Rapport social unique</i>
SAMIA	<i>Service des autorisations des mouvements internationaux d'armes</i>
SARC	<i>Service d'analyse de risque et de ciblage</i>
SCN	<i>Service à compétence nationale</i>
SE	<i>Schéma d'emploi.</i> Ici le schéma d'emploi le schéma d'emplois détermine les recrutements que la douane est autorisée à réaliser chaque année, en tenant compte du volume prévisionnel de sorties.
SU / SURV	<i>Branche Surveillance de la DGDDI</i>
T22AC	<i>Terminal 2AC de l'aéroport de Paris-Charles de Gaulle (CDG, « Roissy »)</i>
TGD	<i>Trésorerie générale des Douanes</i>
TMF	<i>Transfert/abandon des missions fiscales de la DGDDI vers la DGFIP</i>
UNSA-CGC	<i>Union nationale des syndicats autonomes - Confédération générale des cadres</i>
USD-FO	<i>Union Syndicale des Douanes – Force Ouvrière</i> (composée du Syndicat National des Cadres des Douanes [SNCD] et du syndicat Force Ouvrière [FO])

 **Participent pour la délégation SOLIDAIRES Douanes (dans l'ordre alphabétique) :**
Jean-René Barrillet, Frédéric Marlec, Fabien Milin, François Schallebaum. Pour davantage d'informations, les contacter.



Syndicat SOLIDAIRES Douanes

93 bis rue de Montreuil, boîte 56 – 75011 PARIS

tél : 01 73 73 12 50

site internet : <http://solidaires-douanes.org>

courriel : contact@solidaires-douanes.org

adhésion : solidaires-douanes.org/adhesion-

Un syndicalisme clair et sincère !